

Atton



Info n°24

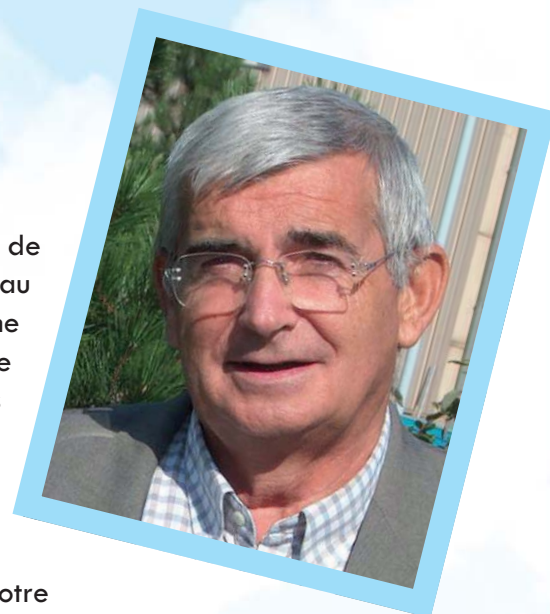
2e semestre 2009

Projet d'une nouvelle crèche



Le Mot du Maire

Face aux événements qui bouleversent le monde entier, les problèmes de notre petite communauté apparaissent bien dérisoires. Cependant, au moment où l'on parle beaucoup de réforme des collectivités, la commune représentée par le conseil municipal doit demeurer la cellule de base de la démocratie, fondée sur une attention aux problèmes constatés dans notre village et à un usage constant du dialogue et de la concertation avec les habitants



Nous avons la volonté depuis de longues années de doter le village d'équipements de haut niveau. La crèche répond à cette volonté. Notre souhait d'aider les plus petits à aborder les premiers instants de leur vie en collectivité va se concrétiser en 2010 par l'ouverture d'une crèche et halte garderie dans l'ancien presbytère. Après la mise en place du périscolaire, Atton et les communes du regroupement pédagogique mettent tout en œuvre pour que les enfants vivent, comme une chance, de grandir à la campagne, mais avec des structures d'accueil semblables à celles de la ville.

Une autre source de satisfaction vient de la courbe du nombre d'habitants qui a dépassé le chiffre de 800.

La création de chemins piétonniers autour du village reste un de nos objectifs. Après le chemin de Bré en 2009, nous entreprendrons la restauration du chemin des Vanottes en 2010.

Atton s'illumine dès fin novembre dans une ambiance conviviale et festive. Bien que le contexte économique soit difficile dans ces temps de crise, il nous semble justement primordial de célébrer ces fêtes de fin d'année, sans pour autant tomber dans des excès ostentatoires.

Je vous souhaite à toutes et à tous un joyeux Noël et de très bonnes fêtes de fin d'année. Je serais heureux de vous retrouver le 03 janvier 2010 à 11h00 à la salle Emile Gallé à l'occasion de la cérémonie des vœux.

Le Maire d'ATTON
Gérard LIGER

Sommaire

Le Mot du Maire	2
Délibérations du Conseil Municipal	3
Une Crèche à Atton	6
Familles Rurales - Association d'Atton	11
Manifestations qui ont eu lieu durant le Second Semestre	13
Les Activités Hebdomadaires proposées à la Salle Polyvalente	15
FC ATTON	18
CCAS	19
Comité des Fêtes	20
La Commission Environnement	21
Recensement Militaire	23
Calendrier activités ponctuelles Atton 2010	23

Délibérations du Conseil Municipal

SÉANCE DU 02 JUILLET 2009

Contrat accès à l'emploi

Monsieur le Maire propose de recruter en contrat accès à l'emploi un agent administratif pour une durée d'un an.

Ce besoin est engendré par un accroissement du travail administratif notamment dû à la création d'une crèche et par le remplacement de la secrétaire de mairie titulaire du poste, nécessité par un congé maternité.

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Acceptent la proposition de Monsieur le Maire
- Autorisent Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour l'embauche de la personne choisie.

Adopté à l'unanimité.

Plan de financement de la structure petite enfance interentreprises et intercommunale d'Atton

Sur proposition de Monsieur le Maire,
Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Approuvent le plan de financement prévisionnel et autorisent Monsieur le Maire à solliciter les demandes de subvention complémentaires auprès de la caisse d'allocations familiales 54, la région Lorraine et l'Europe dans le cadre des dotations FEDER.

Adopté à l'unanimité.

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2009

Chemin des Vanottes Subvention Conseil Général

Monsieur le Maire propose la réfection du chemin des Vanottes afin notamment de permettre des sorties pédagogiques des écoles, grâce à la plantation de différents arbres fruitiers.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Accepte la réfection du chemin des Vanottes pour un montant de 9 920€ ht.
- Prévoit les crédits au BP 2010
- Confirme que le projet n'a fait l'objet d'aucun commencement d'exécution
- Sollicite du conseil général une subvention au titre de la dotation d'équipement
- s'engage à assurer le financement complémentaire à l'intervention du département et à maintenir les ouvrages subventionnés en bon état d'entretien
- s'engage à informer les services départementaux de toute modification susceptible d'intervenir lors de la mise en œuvre du projet.

Adopté à l'unanimité

Chemin des Vanottes Subvention Conseil Régional

Dans le cadre du projet « développement de liaisons douces », la commune d'ATTON a consacré une première partie à la réfection du chemin de Bré. En 2010, la commune décide de consacrer la seconde partie à la réfection du chemin des Vanottes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Accepte la réfection du chemin des Vanottes pour un montant estimé à 9 920 € HT
- Sollicite une subvention auprès du conseil Régional.

Adopté à l'unanimité

Délibération modificative n°3

Il serait nécessaire de procéder aux inscriptions nouvelles suivantes :

BUDGET PRINCIPAL Section Fonctionnement

Article	Chapitre	Libellé		Dépenses	Recettes
		Fonction	Nature		
64168	12	Charges du personnel	Autres emplois d'insertion	+ 4 791 €	
74718	74	Dotations et participations	Remboursement salaire CAE		+ 4 791 €
TOTAL				4 791 €	4 791 €

Adopté à l'unanimité

Trottoirs Rue des Dames Subvention Conseil Général

Monsieur le Maire propose la réfection des trottoirs Rue des Dames.

4

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Accepte la réfection des trottoirs Rue des Dames pour un montant de 11 900 € ht.
- Prévoit les crédits au BP 2010
- Confirme que le projet n'a fait l'objet d'aucun commencement d'exécution
- Sollicite du conseil général une subvention au titre de la dotation d'équipement
- s'engage à assurer le financement complémentaire à l'intervention du département et à maintenir les ouvrages subventionnés en bon état d'entretien
- s'engage à informer les services départementaux de toute modification susceptible d'intervenir lors de la mise en œuvre du projet.

Adopté à l'unanimité

Parking du terrain de foot Subvention Conseil Général

Monsieur le Maire propose la réfection du parking du terrain de foot.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Accepte la réfection du parking du terrain de foot pour un montant de 10 800 € ht.
- Prévoit les crédits au BP 2010
- Confirme que le projet n'a fait l'objet d'aucun commencement d'exécution
- Sollicite du conseil général une subvention au titre de la dotation d'équipement
- s'engage à assurer le financement complémentaire à l'intervention du département et à maintenir les ouvrages subventionnés en bon état d'entretien
- s'engage à informer les services départementaux de toute modification susceptible d'intervenir lors de la mise en œuvre du projet.

Adopté à l'unanimité



Avenant n°2 Convention ZAC d'Atton

Une première convention tripartite concernant l'entretien de la ZAC d'Atton a été conclue pour deux ans entre le District de Pont-à-Mousson, le Syndicat Mixte pour la réalisation de zones industrielles en Meurthe-et-Moselle et la société d'Équipement du Bassin Lorrain (SEBL) en 1997 (délibération du 24 juin 1997).

Depuis la signature de cette convention, d'importants travaux d'infrastructures ont été effectués nécessitant la signature d'un avenant n°1 à cette convention le 15/03/04 et associant la Commune d'Atton à l'entretien.

Un nouvel avenant doit être signé pour reconduire de 5 années à compter du 1er juillet 2008 la convention quadripartite d'entretien de la ZAC d'Atton et pour préciser que la maintenance des poteaux d'incendie est exclusivement assurée par la Commune d'Atton.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :
• Approuve les modalités de mise à jour de la convention quadripartite relative à la ZAC d'Atton.

- Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 en question

Adopté à l'unanimité

Extension de la compétence « Développement Economique » de la Communauté de Communes du Pays de Pont-à-Mousson – Adhésion à la Mission Locale Val de Lorraine et de Laxou

Par délibération du 12 octobre 2009, la Communauté de Communes du Pays de Pont-à-Mousson a proposé d'étendre sa compétence « Développement Economique » pour lui permettre d'adhérer à la Mission Locale Val de Lorraine et de Laxou en lieu et place de ses communes membres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Pont-à-Mousson par l'adjonction, au titre de la compétence « Développement Economique », de l'adhésion à la Mission Locale Val de Lorraine et de Laxou
- Approuve le transfert à la Communauté de Communes du Pays de Pont-à-Mousson de l'adhésion à la Mission Locale Val de Lorraine et de Laxou
- Prend acte de ce que l'attribution de compensation de la commune sera ajustée du montant, après avis de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges.

Adopté à l'unanimité

Demande d'intervention de l'Etat, Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, pour une mission d'assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire (ATESAT)

Le Conseil Municipal,
Considérant l'intérêt pour la commune de pouvoir disposer de l'assistance technique de la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, au titre de l'ATESAT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- De demander à bénéficier de l'ATESAT pour :
 - La mission de base
 - Les missions complémentaires suivantes :
 - Assistance à l'élaboration de programmes d'investissement de la voirie
 - Gestion du tableau de classement de la voirie
 - Études et travaux de modernisation de la voirie

D'approuver le projet de Convention à intervenir avec l'Etat pour l'exercice de ces missions pour une durée d'un an renouvelable deux fois par tacite reconduction pour un montant, avant revalorisation, de 210.76 € par an (valeur 2002). Le dit montant sera revalorisé annuellement en prenant en considération l'évolution de l'index d'ingénierie dans les conditions définies à l'article 6 de l'arrêté du 27 décembre 2002.

D'autoriser Monsieur le Maire à signer la présente convention pour l'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire qui prendra effet au 1er janvier 2010.

Adopté à l'unanimité.

Une Crèche à Atton



RAPPEL DU CONTEXTE DU PROJET DE CRÉATION D'UNE STRUCTURE PETITE ENFANCE

Dans quelques mois, la zone d'activités d'Atton comptera, avec l'arrivée de nouvelles entreprises, 24 entreprises représentant 1300 employés dont approximativement 1000 femmes (dont beaucoup de jeunes femmes).

Afin de répondre aux besoins de ces salariés en terme d'accueil des enfants de moins de 6 ans, ainsi qu'aux propres demandes locales de la population de ce bassin, la commune d'Atton envisage la création, en partenariat avec les entreprises et les collectivités limitrophes, d'un lieu d'accueil petite enfance à l'horizon 2010.

Ce projet aura donc pour objectif opérationnel de répondre aux besoins :

- des salariés des entreprises situées essentiellement sur la zone d'activités d'Atton et,
- de la population locale du bassin - Périmètre pressenti 17 communes :

La structure petite enfance sera implantée dans l'ancien presbytère (bâtiment de 350 m²- situé à 2 km de la zone d'activités) de la commune d'Atton situé à proximité de l'école maternelle et de l'accueil périscolaire. Le presbytère pourra accueillir 25 enfants. Afin de pouvoir mettre en oeuvre ce projet d'utilité publique, le Conseil Municipal d'Atton a préempté ce bien immobilier.

Les travaux et l'aménagement du bâtiment seront pris en charge par la commune d'Atton. Pour ce faire, la commune a déposé un dossier de demande de subvention auprès de la CAF 54 (50% du coût global), de la Région Lorraine dans le cadre de la PRADT (15% du coût de l'aménagement) et de l'Europe dans le cadre du Feder (15% du coût de l'aménagement). Le coût global est évalué à 510 081 € HT dont 387 401 € HT pour l'aménagement et les travaux.

La CAF 54 ayant reçu l'enveloppe financière du 7^{ème} plan crèche, la commission CAF 54 du mois d'octobre a instruit le dossier d'Atton et a émis un avis favorable. La Région Lorraine et l'Europe étudieront quant à eux, le dossier de demande de subvention avant la fin de l'année 2009, lors de la commission permanente de décembre. Les demandes de subvention concernant le fonctionnement de la structure petite enfance seront déposées par le gestionnaire délégataire : l'AFR d'Atton accompagnée par la fédération Familles Rurales 54.

6



QUELQUES POINTS DE REPÈRES

Synthèse des principaux enseignements de l'étude des besoins

(Réalisée par Familles Rurales 54 l'intégralité du document est consultable en mairie d'Atton)

Diagnostic territorial

1. Le territoire :

- Le projet de structure multi accueil de la petite enfance d'Atton a la particularité d'être à la fois interentreprises et intercommunale. Ainsi 17 communes et 8 entreprises de la zone d'activités d'Atton ont choisi d'intégrer le périmètre de la zone d'étude pour la phase de diagnostic.
- Le bilan démographique des communes impliquées dans le périmètre d'étude est positif, avec une dynamique non négligeable, fruit d'une natalité appréciable et d'une attractivité des territoires, malgré quelques différences inévitables entre communes.
- Une hausse démographique et une évolution de la natalité plus favorable qu'au niveau régional sont des éléments majeurs pour justifier la mise en place d'une structure multi accueil.

2. Le sociodémographique :

- Bien que présentant des situations contrastées entre communes, ce territoire présente de manière générale des caractéristiques sociodémographiques globalement positives, avec des revenus moyens supérieurs à la moyenne et un taux de chômage faible.

3. Le développement économique :

- On peut sereinement penser que le dynamisme économique local, le nombre d'emplois induits ainsi que le positionnement géographique de ce territoire permettront de maintenir une population jeune dans des proportions semblables à celles que l'on peut observer aujourd'hui. Ce scénario sera favorable à une pérennisation de la demande en mode d'accueil pour les enfants en bas âge.

4. L'offre actuelle d'accueil petite enfance :

- Le déficit en modes d'accueil sur le territoire est important, que ce soit pour les assistantes maternelles ou les structures d'accueil collectif absentes du territoire. La capacité d'accueil des assistantes maternelles ne correspond qu'à 50% du nombre d'enfants de moins de 6 ans (218 places pour 437 enfants) alors qu'elles doivent aussi accueillir les enfants plus âgés. Cela sous-entend que les parents et la famille sont souvent l'unique mode de garde possible. Les parents doivent donc chercher des solutions palliatives à ces déficits en mode d'accueil individuels ou collectifs.

Bilan du diagnostic territorial

A la faveur d'une démographie croissante et d'un dynamisme économique, les communes intégrées à ce diagnostic présentent un visage plutôt jeune, avec une population infantile nombreuse. La plupart des familles comptent deux enfants.

Les critères sociologiques montrent une population avec des revenus légèrement supérieurs à la moyenne tandis que 50% des habitants bénéficient de prestations sociales de la caisse d'allocation familiale (CAF).

Cette démographie infantile est incompatible avec les moyens mis à disposition des parents pour faire garder leurs enfants. Avec un manque criant d'assistantes maternelles, dont le nombre est en perpétuelle évolution et des structures d'accueil collectif saturés et implantées à la périphérie du territoire, le projet de multi-accueil d'Atton trouve sa pleine justification.

ENSEIGNEMENTS DU DIAGNOSTIC

SITUATIONS FAMILIALES ET PROFESSIONNELLES DES RÉPONDANTS :

- Avec un taux de chômage relativement faible parmi les répondants, la plupart des ménages participants à l'enquête ont des situations professionnelles favorables malgré une parité encore loin d'être acquise entre hommes et femmes.

FLUX DOMICILE TRAVAIL :

- La position centrale de ce territoire à mi-chemin entre Nancy et Metz offre un bon compromis pour les couples dont chaque conjoint rejoint quotidiennement une de ces deux agglomérations. Ces deux agglomérations ainsi que celles de Pont-à-Mousson captent une très grosse majorité des actifs habitant dans l'une des 17 communes du périmètre. Au contraire, les salariés des entreprises implantées à Atton ont des origines très diverses.

LA POPULATION INFANTILE :

- Le territoire dispose d'un nombre important d'enfants de moins de 6 ans pouvant potentiellement utiliser un multi-accueil. La plupart des ménages ayant répondu, n'ont en général qu'un enfant de moins de 6 ans. De plus, le nombre important de projets de maternité est un bon indicateur sur l'utilité future de la structure. Celle-ci ne répondrait en effet pas seulement à un besoin ponctuel mais peut s'inscrire sur le plus long terme.

LES MODES D'ACCUEIL UTILISÉS :

- Le nombre important de combinaisons multiples pour faire garder leur enfant, en s'axant le plus souvent autour de l'assistante maternelle, des parents et du reste de la famille, est un indicateur du manque de modes d'accueil possibles sur le territoire. Par défaut, les parents se voient dans l'obligation d'échafauder des solutions multiples pour pouvoir faire garder leurs enfants. Il y a donc un réel besoin de développer les modes d'accueil collectifs mais aussi de revoir le réseau d'assistantes maternelles.
- L'absence de modes d'accueil collectif sur le territoire se ressent nettement dans l'analyse des choix des parents concernant les modes d'accueil pour leurs enfants. Le périscolaire semble peu utilisé; ce qui est confirmé par sa faible fréquentation en fin d'après-midi après l'école.
- Les ménages dont le ou les parents sont à temps complet sont naturellement ceux faisant le plus appel aux assistantes maternelles ou à la famille pour faire garder leurs enfants. Au contraire, un parent travaillant à mi-temps ou en congé parental ou maternité s'occupe de ses enfants lui-même. Il y a donc un lien logique entre situation professionnelle des parents et choix des modes d'accueil pour les enfants.

DIFFICULTÉS ÉPROUVÉES PAR LES PARENTS :

- Le principal enseignement à retenir est le positionnement du manque d'accueil collectif comme première préoccupation des habitants mais aussi des salariés. Les difficultés rencontrées par les parents sur le territoire d'étude sont nombreuses et confirment les premières impressions : un nombre insuffisant d'assistantes maternelles qui peinent à répondre à la demande et une attente importante vis-à-vis de modes d'accueil collectif actuellement inexistant sur le périmètre (l'agglomération mussipontaine abrite les structures les plus proches mais qui sont elles-mêmes à la limite de leur capacité). Les salariés rencontrent les mêmes problèmes mais dans des proportions moindres.



Des différences notables apparaissent entre habitants et salariés sur la problématique de la fréquence. Les habitants semblent davantage souffrir au quotidien de problèmes tandis que les salariés ont une fréquence moindre de ces problèmes. Les vacances restent la période la plus délicate à gérer par les parents pour confier leurs enfants. Cependant, un multi-accueil ne pourra répondre à cette demande particulière.

5. Modes d'accueil envisagés par les parents :

Tant pour les salariés que pour les habitants, il n'y a pas beaucoup d'avis tranchés sur l'utilisation d'un mode d'accueil plus qu'un autre. Il faut davantage voir une complémentarité qu'une concurrence entre modes d'accueil. Ceci est également la preuve d'une réelle demande de la part des parents d'un développement des modes d'accueils collectifs et individuels.

6. Potentiel du multi-accueil :

En tenant compte d'un maximum de demandes, il est donc envisageable d'ouvrir le multi accueil d'Atton au public sur une amplitude ne dépassant pas 12 heures quotidiennes. Cette amplitude permet par ailleurs de respecter le rythme de vie de l'enfant.

L'ouverture du multi-accueil avec un agrément de 16 enfants Equivalent Temps Plein (ETP) semble un compromis entre demande potentielle et équilibre financier de la structure. Cela représenterait un total de 35 enfants inscrits représentant environ 1000 heures d'accueil hebdomadaire.

La répartition des places entre les communes du RPI du VAL, les autres communes et les entreprises est une proposition correspondant aux proportions de demandes de chaque secteur. Le règlement de la structure devra ensuite définir l'attribution de ces places et leurs éventuels échanges si un des trois grands groupes connaissant une demande forte tandis qu'un autre ne remplirait pas le nombre de places lui étant attribuées.

7. Accueil périscolaire :

Le RPI du VAL propose un accueil périscolaire en fin d'après-midi ainsi qu'une restauration collective le midi. Des activités sont proposées pendant les vacances scolaires de type CLSH ou stages à thèmes par les associations locales ou le PEL Valmon-Atton-Froidmont. Il n'y a pas lieu à lancer une réflexion à propos de l'accueil périscolaire sur le territoire du diagnostic. Il est évident que le multi-accueil ne pourra pas répondre à toutes ces demandes, d'autant plus qu'il devrait lui-même être fermé 4 semaines par an.

Bilan de l'enquête du diagnostic

L'analyse des besoins justifie pleinement le projet de multi-accueil pour la petite enfance à Atton. Bien que la demande soit très inégale sur le territoire, tant au niveau des communes que des entreprises, la nécessité du projet est largement prouvée par une analyse détaillée des souhaits des habitants. Tout laisse à penser qu'une demande relativement forte existe sur le territoire et qu'un agrément de 16 enfants ETP à l'ouverture en septembre 2010 parviendra à satisfaire les besoins. Toute augmentation de capacité d'accueil de la structure est naturellement envisageable dans la limite des 25 enfants ETP permis par la superficie des locaux.

Conclusions

- Ce territoire comporte une population jeune nombreuse, avec un rythme de naissance ne faiblissant pas et ayant même tendance à augmenter.
- Le manque de modes d'accueil de la petite enfance se fait clairement ressentir sur ce territoire, en raison du manque d'assistantes maternelles et de la saturation des équipements collectifs d'accueil à proximité du territoire (agglomération mussipontaine, Pompey).
- Les difficultés rencontrées par les habitants sont plus nombreuses que les salariés des entreprises de la zone d'activité d'Atton.
- La création d'un multi-accueil, perçue de manière positive par les habitants et les salariés, est donc judicieuse au vu des éléments précédents.
- Bien que conçu pour pouvoir accueillir de manière simultanée 25 enfants de moins de 6 ans, le multi-accueil d'Atton n'atteindra certainement pas ce taux de fréquentation lors de son ouverture mais devrait monter en puissance progressivement.
- Après élaboration d'une méthode de calcul, il en ressort que 35 enfants pourraient intégrer la structure en septembre 2010, dont 28 proviennent des communes participantes au diagnostic et 7 des entreprises de la zone d'activité.
- Ces 35 enfants représenteraient 1000 heures de garde par semaine, sur une plage horaire maximum s'étalant de 7 heures à 19 heures et ce du lundi au vendredi.
- La diversité des communes ayant des ménages intéressés par le projet doit inciter à la mise en place d'une solution souple de partages ou de mutualisation des places entre communes ainsi que pour les entreprises. Les communes et les entreprises n'ayant actuellement pas de besoins recensés pourraient en avoir dans les années futures tout comme certaines communes ou entreprises actuellement demandeuses pourraient voir leurs demandes faiblir dans le futur.
- Selon les chiffres mis en avant par l'enquête réalisée auprès des habitants et les salariés, une part de 30% de places réservées aux salariés des entreprises semble correspondre au plus près à la demande, 70% des places seront réservées aux habitants.

ET SI NOUS PARLIONS ARGENT EN HT

• Acquisition du bâtiment :	122 680 €
• Travaux du bâtiment :	348 605 €
• Equipement, matériel :	64 168 €
• Frais divers :	25 900 €
	<hr/>
	561 353 €

Financés par :

Caisse d'allocations familiales :	281 618 €	50%
Région :	84 203 €	15%
Europe :	84 203 €	15%
Commune :	111 329 €	20%

Familles Rurales

Association d'Atton

Dit plus communément l'A.F.R. ATTON, c'est votre association « Familles Rurales » locale avec pour vocation principale la mise en place et l'animation d'activités de loisirs pour toute la famille et pour toutes générations.

Dernièrement s'est tenue l'assemblée générale le 30 novembre avec les départs et le renouvellement des membres du CA. Ce dernier n'a pu se réunir avant la remise des articles pour l'Editorial afin de donner sa nouvelle composition du bureau. **Hélène GUERZONI**

reste la présidente et le CA se compose de 15 membres :

BARBELIN Jérôme, BENOIT Georges, BENOIT Martine, DORANGE Emilie, GOLAB Agnès, GUEDRA Olivier, GUEDRA Sandrine, GUERZONI Mylène, LANNO Jean-Christophe, LEMAIRE Angélique, MORIN Pierrette, MOTTON Nadine, PARMENTELAT Alain, PAWLAK Patrick, PETITJEAN Myriam, ROUYER Thierry.



Quelques candidatures nous sont parvenues après l'AG et sont considérés comme membres dits « cooptés » : DINE Ghislaine - GROSSET Régis - JOUVE Virginie – Jocelyne FONTAINE.

12

Nous remercions vivement les nouveaux membres, sans oublier ceux qui n'ont pas renouvelé ou démissionné car pour certains cela représentait entre 12 à 17 ans de présence au sein du CA. Encore un GRAND MERCI à EUX.

COUT DE L'ADHÉSION A L'ASSOCIATION D'ATTON POUR L'ANNÉE :

- 20 € par FAMILLE
- 15 € pour PERSONNE ÂGÉE SEULE, VEUVE ou VEUF

Chaque carte délivrée est assortie d'un reçu fiscal (66 % du coût de la carte en 2009).

La période de validité court de Septembre jusqu'à fin novembre de l'année suivante, à la date de l'Assemblée Générale.

Cette carte ouvre droit d'accès à toutes activités proposées par l'association pour vous-même ou la famille accompagnée d'un coût supplémentaire.

Pour l'année 2009, l'association compte 110 adhésions.

Nous vous remercions de votre participation à nos différentes manifestations et activités.

Que vous soyez nouvel arrivant à ATTON ou pas, la vie du village ne vous laisse pas indifférent, vous voulez faire partie de l'association, laissez vos nom, prénom, adresse et n° téléphone à l'adresse mail suivante :

afratton@orange.fr.

Vous pouvez également vous renseigner et prendre contact pour les activités déjà mises en place, sur place auprès des animateurs aux horaires de fonctionnement ou sur le site de la mairie d'Atton (<http://www.atton.fr> - onglet Associations - Familles Rurales), à savoir :

- Le tennis de table pour ados et adultes :
les lundis de 20h30 à 23h
- Le maintien en forme :
les mardis de 20h à 21h30 et jeudis de 20h à 21h
- Les cours de musique :
les mardis à partir de 17h
- Le Club de la Joie de Vivre pour les aînés(es) et retraités(es)
les jeudis de 14h à 18h
- Le Club informatique «Cyber@atton» :
les lundis après-midi de 13h30 à 17h (en 2 groupes)
les mardis de 19h à 20h30
les samedis de 9h à 11h

Manifestations qui ont eu lieu durant le Second Semestre

L'ACCUEIL DE LOISIRS s'est déroulé du 6 au 31 juillet dans la salle Polyvalente et les locaux du périscolaire.

75 enfants de 3 à 10 ans ont été inscrits pour des séjours de 1, 2, 3 ou 4 semaines (en majorité pour 3 et 4 semaines) ce qui a valu à l'association d'enregistrer quelques cartes d'adhérents supplémentaires.



L'effectif était le suivant avec les thèmes hebdomadaires proposés :

• **Semaine 1 : 43 enfants**

Les marionnettes et papier mâché (visite du musée du papier mâché de PAM et du parc animalier de Sainte-Croix) à RHODES

• **Semaine 2 : 28 enfants**

Les contes et le monde magique (visite du parc merveilleux de Bettembourg) au Luxembourg

• **Semaine 3 : 38 enfants**

Nature et aventures (visite de Tipi-Park et parcours d'acrobranches) au Parc de Haye

• **Semaine 4 : 34 enfants**

Pirates, cow-boys et indiens (visite de Fraispertuis City)

Le bilan final est de 658 journées enfants pour 19 jours d'ouverture du centre (moyenne 34 enfants/jour) et la boîte à pharmacie est à nouveau demeurée un accessoire de sécurité de luxe, seulement utilisée en 2 occasions pour des égratignures sans larmes.

L'accueil de Loisirs devrait avoir encore de beaux jours à venir car celui de 2009 a accueilli 33 enfants de moins de 6 ans, et la moyenne d'âge des 42 « plus grands » ressortait à 7,5 ans.

A priori, car elles ont déjà donné leur accord de principe, toute l'équipe d'animation pour 2010 devrait pouvoir être reconduite et encore plus performante puisque les stagiaires Chloë BASTIEN et Magalie NAVE sont maintenant titulaires BAFA.

LA 14^{ÈME} BROCANTE du 30 août

Si ce n'est au nombre d'exposants (47) c'est, au moins, à l'occupation du terrain (sur plus de 430 mètres d'étalement) que cette édition a établi le record attonais. Le parking et l'allée du square entre mairie-école et presbytère ont été d'un grand secours pour « loger » confortablement 7 exposants ravis de l'opportunité.



Bien rodée et chacun s'attachant au bon accueil, la mise en place s'est faite en bon ordre. La buvette et le service « p'tit déj » bien organisés, la bonne ambiance s'est vite installée

d'autant qu'il a rapidement fait beau et bon tout au long de la rue des Dames où les premières bonnes ventes ont été réalisées bien avant 8 heures.



L'ancien président, créateur de l'AFR de 1969 à 1989 nous a quitté. **M. Michel PERRIN** est décédé le 18 juillet 2009 à SAINT-HILAIRE-DE-CHALEONS (44).

Michel avait siégé 36 ans au conseil municipal, 20 ans en tant que président de l'AFR et de 1998 à 2004, il avait été président du Club « La Joie de Vivre » et s'était dévoué par son engagement comme sapeur-pompier volontaire.



EN SEPTEMBRE, C'EST AUSSI LA REPRISE DE TOUTES LES ACTIVITÉS QUE PROPOSE L'ASSOCIATION

La première à commencer, fut celle du **CLUB « LA JOIE DE VIVRE »**, qui a ouvert ses portes le jeudi 3 septembre à 14 heures.

Ensuite le tour du « **TENNIS DE TABLE** », le lundi 7 septembre à partir de 20 heures 30. Une quinzaine de participants se retrouvent pour faire de bons échanges accompagnés de bonnes parties de rigolades.

Le mardi 8 septembre a repris « **LE MAINTIEN EN FORME** » qui a démarré sur les chapeaux de roues avec Caroline KASUNIC, la nouvelle animatrice, déjà connue durant le remplacement du congé de maternité d'Emelyne GEOFFROY. En effet, Emelyne a cessé fin juin sa prestation au sein de l'association pour raisons personnelles après 5 ans d'excellent travail.

En remerciement, l'association ainsi que les participants se sont associés pour lui offrir un bon d'achat accompagné d'un magnifique bouquet.

La réouverture du club informatique « **CYBER@TTON** », le lundi 14 septembre après-midi auprès de Gilbert WENZEL, puis le mardi soir avec François IUNG et le mercredi soir avec Thibault PERRIN.

Et en dernier, « **LES COURS DE GUITARE** » qui ont repris le 29 septembre et ont autant de succès que les autres activités de Familles Rurales.

PEL - PROJET INTER ASSOCIATIONS : SPECTACLE DE MARIONNETTES

Sous la houlette d'Aïcha BEN YOUSSEF, animatrice PEL du secteur, nous a convié à 3 réunions de travail avec les différentes associations concernées (Millery-Autreville – Champey/Moselle et Lesménils) sur la présentation, le déroulement et l'organisation du projet qui était de faire participer les associations autour d'une action culturelle. En organisant des ateliers collectifs de réalisation de spectacle (élaboration du scénario, fabrication de marionnettes, mise en scène, répétitions et représentation) autour de la marionnette marotte.

Pendant les vacances de la Toussaint, 2 ateliers ont été proposés à LESMENILS et ont accueillis une vingtaine d'enfants sur les 2 jours, avec le soutien des bénévoles de l'association Les P'tits Cartables et des conseils d'une personne du Théâtre de BURLE, nos artistes en herbe se sont produits le 7 novembre à la salle polyvalente de LESMENILS pour 2 créations de spectacle suivies d'une représentation du Théâtre de BURLE sur les contes de notre enfance, avec Le Petit Chaperon Rouge – La Belle au Bois Dormant et la Petite Fille aux Allumettes. Ce fut un très joli spectacle.

Sans oublier la participation de quelques membres du CA à diverses réunions et rassemblements :

- Les 4 et 5 juillet : les épreuves du Junior Aventure organisé par la Fédération départementale
- Les 24 et 25 octobre : le 38^{ème} congrès national à RENNES
- et 4 réunions : sur le projet du multi-accueil.

14

LE DEFILE D'HALLOWEEN



Cette année, Familles Rurales – association d'ATON a constaté une petite baisse de fréquentation et de participation publique au défilé du samedi 31 octobre. Pourtant comme d'habitude, il a fait beau, tout juste un peu frisquet sur la fin du parcours, à la tombée de la nuit.



Ils ont quand même été plus de 40 déguisés en conséquence à arpenter, deux bonnes heures durant, toutes les rues du vil-

lage, sonnant raisonnablement à toutes les portes pour quêter les bonbons de circonstance.



Les Activités Hebdomadaires proposées à la Salle Polyvalente

LE TENNIS DE TABLE

C'est l'activité sport-loisirs du **lundi soir**, ouverte aux adultes et ados, de **20h30 jusqu'à au moins 23 heures**.



Les cotisations spécifiques annuelles, **10 € (ados) et 15 € (adultes)**, servent à l'achat de matériels (raquettes, balles, ...) et rafraîchissements.

12 participants régulièrement inscrits, ont composé l'essentiel des présents, renforcés notamment en période de vacances scolaires, par leurs enfants ados.

Le record de présence : 20 participants le même soir.

Les lieux permettent d'installer 4 tables acceptant 16 joueurs simultanément.

A l'heure actuelle, disposant de 6 tables, dont 2 pratiquement hors d'usage et une autre difficile à déplacer, nous souhaitons réduire le parc à 4 tables très maniables avec l'achat éventuel, subventionné, d'une table neuve. Ce qui permettrait de moins encombrer la salle Gaston BART et d'y faciliter les manipulations de rangement.

Depuis la rentrée, la section comptabilise **15 inscrits et, bientôt peut-être 17**, résidant à ATTON, PONT-A-MOUSSON, BLENOD LES PAM, ARRY et ABAUCOURT SUR SEILLE.



Tout pour aller bien dans une saine et joyeuse émulation.

LE MAINTIEN EN FORME

Les séances ont lieu les :

- **mardis de 20h00 à 21h30** : cardio et renforcement musculaire
- **jeudis de 20h00 à 21h00** : STEP



Cette activité compte à son actif depuis sa reprise, **40 inscrits**. C'est le record !!!



Le coût annuel est de **90 €**, que vous pouvez aussi régler à hauteur de **30 €** par trimestre.

LES COURS DE GUITARE POUR 2009-10

Cette année, l'effectif est identique à l'an passé : 2 jeunes éléments ayant intégré les cours de guitare pile-poil pour contrebalancer 2 départs d'anciens élèves.



Comme l'an passé, ils sont dispensés par Alain GREINER, mis à disposition par la MJC «Carrefour des Jeunes du Grand-Valmon».

Chaque **mardi**, sauf vacances scolaires, les cours s'échelonnent de **17h00 à 21h00** et affichent « **COMPLET** » avec **9 élèves, enfants, ados, adultes** dont un d'Eply, un de Port-sur-Seille un de LESMENILS et un de NOMENY.

Avec 9 inscrits à la guitare à ATTON, et 1, toujours le même, qui perfectionne sa technique à la batterie, les mardis à LANDREMONT, l'AFR ATTON demeure un partenaire apprécié du CARREFOUR DES JEUNES DU GRAND VALMON.



Modalités d'inscription pour les adhérents Familles Rurales – Association d'ATTON. En plus de la carte familiale d'ATTON (20 € en 2010), vous devez prendre la carte d'adhésion de la MJC (enfants de moins de 12 ans : 10 € / étudiants : 12 € / adolescents et adultes : 16 €) accompagnée d'une cotisation mensuelle de 26 €.

**Familles
rurales**
Vivre mieux !

LE CLUB « LA JOIE DE VIVRE »



Tous les jeudis de 14 h 00 à 18 h 00, nos 10 fidèles aînés sont heureux de se retrouver pour jouer à leurs jeux de société préférés ou de s'adonner à leur passe temps favori.

Une pause goûter est proposée pour leur permettre un moment d'échanges.

Diverses sorties seront organisées au cours de l'année comme celle du 10 septembre, qui a eu lieu à l'Auberge « Pâturage » d'EPLY.

16



LES MANIFESTATIONS A VENIR

- **Samedi 13 février** : Repas dansant de la Saint-Valentin
- **Dimanche 14 mars après-midi** : Loto – Club La Joie de Vivre
- **Vendredi 5 mars** : Théâtre Delmois
- **Lundi 5 au 30 juillet** : Accueil de loisirs

Le grand projet de 2010-2011 sera l'ouverture du multi-accueil pilotée par la fédération départementale et relayée sur place par l'association.

LES MARCHEURS DU DIMANCHE

« On marche, dimanche, 9H00 ?... Comme d'hab. ! »

Depuis le 1er janvier, une bande de bons copains a décidé de se retrouver pour faire une balade, le dimanche matin. Les marcheurs du dimanche !

Sans prétention aucune, mais on s'est aperçu qu'il fallait bien 3 petites heures pour apprécier cette virée et éliminer les toxines accumulées tout au long de la semaine. Alors, aller où, depuis où, et y faire quoi ?

Aller où ? C'est découvrir les sentiers en partant, en général, du carrefour de la route de Loisy et de Nomeny. On



en découvre des idées de balade : les buttes de Ste Geneviève, de Mousson et du Xon, la Forêt de Facq et les étangs. Et même s'inscrire à des randonnées, comme celle de Blénod. Les randonneurs du dimanche ont même enfourché une fois leur VTT, pour la fameuse Randonnée des Lavois à Metz... le top ! Il y en a même qui font des reconnaissances en tandem, pour voir si ça passe à pied et inversement.

On se retrouve comment ? un petit mail, un coup de fil, je viens ou je ne viens pas...



Y faire quoi ? Combien de fois se sont-ils exclamés Ho ! C'est bo ! Et ce qu'on y a vu : un 4X4 abandonné et même un kangourou, et un peu aussi, dénoncer toutes les cochonneries

qu'on y trouve (voir sur www.atton.fr dans liens la petite girafe, avec son sac à dos...).

Et sans pratiquer de routes dangereuses... Sauf !... Entre Atton et Pont à Mousson. Peut être une idée pour relancer le débat d'un sentier pépo-poussetto-cyclable.

Une sortie, ça fait du bien... pause comprise, le plus souvent, là où il y a un beau point de vue... là où on pourrait mettre deux bancs et une table.



NOUVELLE ORGANISATION DU CLUB INFORMATIQUE «CYBER@TTON»

Depuis septembre, Olivier GUEDRA a pris la responsabilité du club en remplacement de François IUNG.

L'équipe d'animateurs est composée de 5 bénévoles : Olivier GUEDRA, François IUNG, Thibault PERRIN, Gilbert WENZEL et dernièrement de Thibaud KRYCHOWSKI (élève ingénieur à Nancy), qui dispensent différentes activités, qui vont de l'initiation à la maîtrise de l'outil informatique.

Pour répondre aux évolutions de l'informatique, le parc a été renouvelé de 3 postes neufs sous Windows 7 pour un total de 12 postes opérationnels dont 2 sous Windows Vista et 7 sous Windows XP.



Le planning d'ouverture est le suivant :

- Lundi de 13h30 à 15h15 et de 15h30 à 17h00 animé par Gilbert WENZEL pour de l'initiation au multimédia (bureautique – internet).
- Mardi de 19h00 à 20h30 animé par Thibault PERRIN et François IUNG pour de l'initiation au traitement de la photo.
- Samedi de 9h00 à 11h00 animé par Olivier GUEDRA et Thibaud KRYCHOWSKI pour la prise en main de son ordinateur et des systèmes d'exploitations Windows (possibilité de venir avec son ordinateur portable).

Le club fonctionne pendant les périodes scolaires.



D'autres activités sont envisageables :

- projet de création de site internet
- projet d'initiation au système d'exploitation LINUX
- projet d'organisation de soirées jeux en réseaux (le vendredi soir)

Pour votre confort, le site internet du cyber@atton va être relooké ; il sera encore plus convivial et interactif.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez assister à toutes les séances à votre convenance pour une cotisation annuelle de 36 € pour les résidents à ATTON et de 46 € pour les personnes extérieures et la carte d'adhérent de Familles Rurales.



Vous pouvez consulter à tout moment le site internet situé sur :

<http://www.atton.fr>

FC ATTON

LE BUREAU

Président : Jean Louis GEOFFROY
Vice-Président : Ghislain ANSEMENT
Trésorière : Nathalie GEOFFROY
Trésorière adjointe : Danièle ANSEMENT
Secrétaire : Priscilla GEOFFROY
Secrétaire adjointe : Delphine CHERY

LES EFFECTIFS

Equipes Seniors : les deux équipes A et B totalisent 45 licenciés. Elles évoluent dans le championnat de district Meurthe et Moselle Sud. Après 7 journées, l'équipe A est 5^{ème} du groupe C de PPD et l'équipe B, 8^{ème} du groupe D de 3^{ème} division. Pour la 1^{ère} fois dans l'histoire du club, une équipe, en l'occurrence l'équipe A



est qualifiée pour le 5^{ème} tour de la coupe de district, après avoir éliminé deux équipes de 1^{ère} division, Haut du Lièvre (2-1) et Thiaucourt (3-2).



Equipes jeunes : l'équipe de débutants compte 6 jours, elle a participé à 7 plateaux et Maxence Fabri est le meilleur buteur. L'équipe poussins avec 7 jours, connaît une baisse de régime par manque d'effectif.



Les entraîneurs : les équipes seniors A et B sont entraînées par Ghislain ANSEMENT, secondé par Patrick PILARCZIK et par Serge BOFFIN, toujours fidèle au poste. Les équipes de jeunes sont entraînées par Olivier CHERY et Manuel GATICA

Les arbitres : les deux arbitres du club sont François BLAISE et Etienne EDDY.

RECRUTEMENTS

Le club désire créer une équipe de benjamins pour la prochaine saison et aussi renforcer son équipe de poussins, recrute dès maintenant des benjamins (nés en 1997-98), des poussins (nés en 1999-2000) et des débutants (nés en 2001-02-03), se présenter à l'entraînement, les mercredis de 14h30 à 16h00.

Le club veut former une équipe de vétérans, tous les joueurs qui veulent rechausser les crampons peuvent contacter Jean-Louis GEOFFROY au 03.83.82.14.10.

Le club recrute également un 3^{ème} arbitre.

Toutes les personnes qui veulent participer à la vie du club ou apporter leur aide seront les bienvenues.

LES MANIFESTATIONS ÉCOULÉES

Challenge René Voigny : dimanche 14 juin, le 23^{ème} challenge René Voigny réunissait 5 équipes. Il a été remporté pour la 2^{ème} année consécutive par l'équipe d'Atton.



Concours de pétanque : dimanche 12 juillet, le traditionnel concours de pétanque de juillet a égalé les records de participation de 2003 et 2005 avec 28 doublettes engagées.

Méchoui du 14 juillet : le temps s'y prêtant, 70 convives ont apprécié l'agneau et le cochon de lait dorés à point par le maître rôtiisseur Jean-Marie et découpés habilement par le maître cuisinier Johnny.

Challenge Damien Boffin : il a réuni 6 équipes le dimanche 23 août. En finale, c'est l'équipe de la famille BOFFIN qui l'a remporté sur l'équipe d'Atton par 2 buts à 1.

Concours de quilles : après trois jours de lancers et de suspense, le concours a été remporté aux rampeaux par le célèbre attonais Jacky ESCARFAIL, devant Josiane GEOFFROY.

MANIFESTATION FUTURES

Samedi 10 avril : soirée loto

Dimanche 6 juin : challenge René Voigny

En juin : Assemblée Générale

Dimanche 11 juin : concours de pétanque

Mercredi 14 juillet : Méchoui

Dimanche 22 août : challenge Damien Boffin

Du 28 au 30 août : concours de quilles, fête patronale

Samedi 4 décembre : soirée loto

Vendredi 31 décembre : réveillon de la Saint Sylvestre

LE BUREAU

Membres du conseil municipal : Denis JACQUEMIN, Christian LEJEAU, Edith MARCHAL, Hélène GUERZONI, Martine BENOIT, Nicolas PENEL

MANIFESTATIONS

Les brioches de l'amitié le 10 octobre 2009

Si cette année le record n'a pas été battu, la vente de 126 brioches de l'amitié, au profit de l'AEIM par les bénévoles du CCAS, a néanmoins rapporté la somme de 630 €.



Repas de aînés du 15 novembre 2009

Belle journée, tous les membres du conseil municipal ont honoré par leur présence 80 aînés du village. De 12h à 19h, l'orchestre Wattson a fait danser les invités. Un copieux repas a été servi. Le sanglier notamment a été très apprécié.



DON DU SANG

La commune remercie toutes les personnes du village qui sont venues donner leur sang, lors du passage du camion EFS début juillet. L'action est renouvelée en début d'année, n'hésitez pas à venir nombreux, pour continuer cette action qui peut SAUVER DES VIES.



Encore merci !!!

VACANCES D'HIVER

La mairie sera fermée du vendredi 25 décembre 2009 au samedi 02 janvier 2010 inclus. Cependant, il y aura une permanence en mairie le jeudi 31 décembre 2009 de 09h à 12h pour les dernières inscriptions volontaires sur les listes électorales 2010.

Bravo aux membres du CCAS pour cette remarquable organisation.

La banque alimentaire du 27 novembre 2009

350 kg de denrées ont été recueillies, soit 37 kg de plus qu'en 2008. Merci aux habitants d'Atton pour leur générosité et aux membres du CCAS pour leur action.



Comité des Fêtes

LE COMITÉ

Président : Thierry ROUYER

Membres du conseil municipal : Denis JACQUEMIN, Christian LEJEAU, Patrick MAHAUT, Edith MARCHAL et Pierre MORIN

Membres extérieurs : Jérôme BARBELIN, Georges BENOIT, Olivier CHERY et Jean-Christophe LANNO

Ce semestre écoulé, le Comité des Fêtes a organisé trois manifestations :

FÊTE DE LA MUSIQUE

Si cette 4^{ème} fête de la musique tombait un dimanche soir avec en plus des risques de pluie, et même s'ils étaient moins nombreux que d'habitude, pas moins



de 250 convives se sont entassés sous les 3 chapiteaux érigés par les bénévoles des diverses associations de la commune, pour partager le repas de village à l'abri. Heureusement il n'est tombé que quelques gouttes, ce qui a permis aux danseurs de guincher en plein air même la nuit tombée.



La musique a été de la fête toute la soirée avec le dynamique orchestre Watson et son talentueux accordéoniste Benoît PRZYBYLA, la fanfare

Renaissance de la Seille de Nomeny, les guitaristes et le drummer de l'école de musique du Carrefour des Jeunes du Grand Valmont. Les jeunes de Familles Rurales ont fait des démonstrations acrobatiques de Hip-Hop et de Techtonik.

SOIRÉE LOTO du Samedi 26 septembre

Si la concurrence de Nomeny n'a pas permis de faire le plein de la salle, un nombre correct de joueurs a été attiré par la valeur des lots, dont un téléviseur LCD 82 cm, un console DSi et un appareil numérique.



Les enfants eurent droit à une partie gratuite à chacun des deux entractes. Après 3 heures de suspense savamment entretenu par les deux grands maîtres du hasard, Denis sortant les boules et Thierry annonçant les numéros. Le gros lot a été remporté par la bien connue, Mylène GUERZONI.

SAINT NICOLAS

Dimanche 29 novembre, en attendant l'arrivée de l'évêque de Myre ?

Le comité des fêtes avait concocté un petit spectacle à la salle Emile-Gallé pour faire patienter les cent petits enfants présents. S'ils étaient moins nombreux que l'an passé, ils sont toujours à 100% sages comme des images d'Épinal (88).



L'excellente troupe du Théâtre de Guignol a su captiver



et distraire petits et grands avec en première partie, les aventures de Guignol. En deuxième partie le malicieux clown Rico fit participer des enfants au jeu de la momie, au jeu des cordes

et même un adulte qui en se faisant photographier, ne pensait pas qu'il serait photo-hygiénique ! alors Saint Nicolas et Père-Fouettard firent leur entrée. L'Évêque de Myre fut assailli par la nuée des bambins, il reçut de jolis dessins et distribua de grosses bises et un sachet de friandises. Seul et délaissé, Père-Fouettard cherchait en vain des enfants dissipés et laissait pendre piteusement son martinet inutile. La petite fête se termina par le verre de l'amitié.



MANIFESTATIONS FUTURES

Dimanche 21 février : Thé dansant

Samedi 19 juin : Fête de la Saint-Jean

La Commission Environnement

La Commission Environnement est née avec la nouvelle équipe municipale. En effet, suite à l'application du PLU, fait lors de l'ancien mandat, il est apparu naturel de poursuivre l'aménagement de notre village par la création de cette Commission.

Les membres se réunissent afin de réfléchir sur des projets à long ou moyen termes.

L'objectif est de rendre la circulation des piétons et des cyclistes plus facile, l'espace « stade et multisports » plus fonctionnel et de procéder à la réhabilitation d'espaces non encore mis en valeur.

La Commission Environnement sollicite les conseils et l'expertise de l'ADEVAL, agence d'urbanisme accompagnant les communes dans leur projet de développement et d'aménagement.

La mise en œuvre des projets est réalisée, après décision du Conseil municipal, par la Commission des travaux.

Après réunions et concertations, la Commission Environnement a présenté ces différents projets :

- **Chemin de Bré** : chemin piétonnier accessible aux cyclistes. Il a fallu faire réaliser le busage du côté du lotissement « La Bergerie » sur 60m, la passerelle, le chemin en grouine du pont, rue de Loisy, au lotissement « La Fraisière ».

La région nous a permis de réaliser ce projet en le finançant à hauteur de 50%. Un compactage plus fin ainsi qu'une balustrade en bois pour sécuriser les abords du Rup finaliseront le projet.

- **Chemin des Vanottes** : réalisation d'un chemin pédagogique avec arbres fruitiers. Projet prévu pour 2010 qui se situe Route de Loisy à la sortie du village.
- **Ensemble « stade et multisports »** : aménagement d'un parking paysagé avec 45 places et de 3 places handicapées. Projet prévu pour 2010.

D'autres projets sont à l'étude comme notamment :

- Piste piétonne et cyclable qui relie celle à l'entrée de Pont à Mousson
- Piste piétonne et cyclable qui relie la zone industrielle d'Atton
- Décharge du village
- La morte
- L'après gravière
- Pose d'une signalétique
- Energie renouvelable

Les idées ne manquent pas. La Commission Environnement est parfois amenée à déprioriser certains projets car le financement n'est pas toujours au rendez vous.

Atton



PROTEGEONS NOTRE PLANETE



Il est primordial de diminuer nos ordures ménagères. La communauté de communes, en charge de la compétence ordures ménagères, fournit :

- des sacs plastiques jaunes afin d'y déposer les journaux, les boîtes de conserves, les bouteilles plastiques
- un conteneur verres perdus pour y mettre les bouteilles non consignées, les verrines, les petits pots,

De plus des composteurs au prix de 20 € sont à votre disposition. Vous y mettez tous les déchets vert, ainsi que les épluchures de légumes, filtres, marc à café et les restants de nourriture non consommés.

Pour vous les procurer, il vous suffit de vous inscrire en mairie.

Baissons ensemble la quantité d'ordures qui finissent au centre d'enfouissement de Mousson ; celui-ci arrive bientôt à saturation.

Recensement Militaire

Le recensement militaire doit être fait dans la mairie du domicile. Il est obligatoire pour :

- Tous français dès l'âge de 16 ans
- Toutes personnes naturalisées français entre 16 et 25 ans
- Toutes personnes pouvant décliner ou répudier la nationalité française

Pour une personne mineure, le recensement peut être fait par son représentant légal.

Pour effectuer cette démarche, il suffit que la personne concernée se rende à la mairie munie de sa carte d'identité ou d'un justificatif de nationalité française, et du livret de famille.

Il lui sera remis une attestation qu'il doit conserver précieusement, car aucun duplicata ne pourra être fourni en cas de perte.

Une personne française, non recensée, peut régulariser son recensement jusqu'à ses 25 ans.

Une fois que le recensement a été effectué en mairie, la personne concernée recevra du BSN (Bureau Service National), une convocation à la Journée d'Appel de préparation à la Défense où il lui sera remis un certificat qui lui servira pour divers examens (BAC, permis de conduire...).

Pour conclure, nous conseillons à tous les jeunes qui viennent d'avoir 16 ans, de venir se recenser en mairie au plus vite.



**J'AI 16 ANS. JE ME SUIS
FAIT RECENSER.
ET TOI ???**



Calendrier activités ponctuelles Atton 2010

Janvier

Dimanche 3 : Voeux du maire (Municipalité)

Février

Samedi 13 : Soirée Saint-Valentin (Familles Rurales)

Dimanche 21 : Thé dansant (Comité des fêtes)

Mars

Vendredi 5 mars : Soirée théâtre TAD (Familles Rurales)

Dimanche 14 : Après-midi loto (Club Joie de Vivre)

Vendredi 19 : Commémoration Algérie (Municipalité)

Samedi 20 mars : Soirée théâtre TAD (Familles Rurales) Annulée

Avril

Samedi 10 : Soirée loto (FC Atton)

Vendredi 23 : Accueil nouveaux habitants (Municipalité)

Samedi 24 : Marche du cœur (Coeur et Santé)

Mai

Samedi 8 : Commémoration 1945 (Commune)

Samedi 15 et dimanche 16 : Fête de la chasse et de la nature

(Fédération Départementale des Chasseurs de Meurthe-et-Moselle)

Juin

Dimanche 6 : Challenge René Voigny (FC Atton)

Samedi 19 juin : Fête des feux de la Saint-Jean (Comité des fêtes)

Juillet

Lundi 5 au vendredi 30 : Centre Accueil Loisirs (Familles Rurales)

Dimanche 11 : Concours de pétanque (FC Atton)

Mercredi 14 : Méchoui (FC Atton)

Août

Dimanche 22 : Challenge Damien Boffin (FC Atton)

Vendredi 28 au lundi 30 : Fête patronale (Commune) et concours de quilles (FC Atton)

Dimanche 29 : Brocante vide-greniers (Familles Rurales)

Septembre

Samedi 25 : Soirée loto (Comité des fêtes)

Octobre

Samedi 30 : Défilé d'Halloween (Familles Rurales)

Novembre

Jeudi 11 : Commémoration 1918 (Commune)

Dimanche 14 : Repas dansant des Anciens (CCAS)

Dimanche 28 : Après-midi Saint-Nicolas (Comité des fêtes)

Décembre

Samedi 4 : Soirée loto (FC Atton)

Vendredi 31 : Réveillon de la Saint-Sylvestre (FC Atton)

Mairie d'Atton



Adresse postale ;
1 rue des Dames
54700 ATTON
France

Numéro de téléphone :
03.83.82.11.72 + 33.383.821.172
Numéro de Fax :
03.83.82.11.14 + 33.383.811.114

Adresse Email : mairie.atton@wanadoo.fr

Horaire d'ouverture :
lundi : de 14h00 à 19h00
mardi : de 8h00 à 12h00
mercredi : de 9h00 à 12h00
jeudi au vendredi : de 8h00 à 12h00
samedi : de 9h00 à 12h00



Ont participé à la réalisation de ce bulletin :

Directeur de la publication : Gérard LIGER

Pilotage de la publication : Patrick MAHAUT

Rédaction, photos, relecture :

D. JACQUEMIN, P. GROSGEORGE, M. GUERZONI, E MARCHAL,

P. MORIN, T. ROYER, G. BENOIT, N.MOTTON

Calendrier : F. IUNG

Secrétariat : A. LANSELLE et A. FAUCHER

Conception, mise en page, impression : A2DV Numérique 03 82 82 53 10

Design et mise en page : Arteplus

Diffusion : Mairie d'ATTON.